

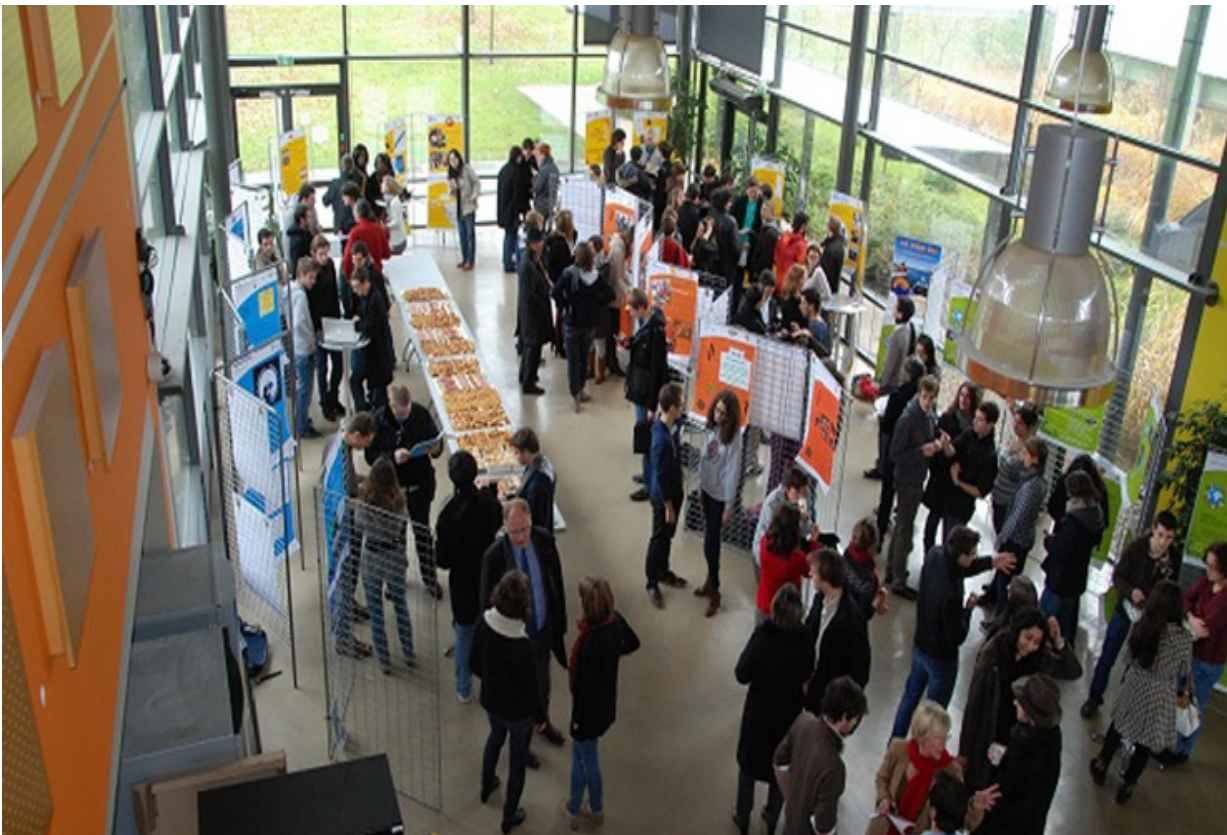
# Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Campus art et culture](#)
4. [Le parrainage des association à l'UTC](#)

## Le parrainage des association à l'UTC

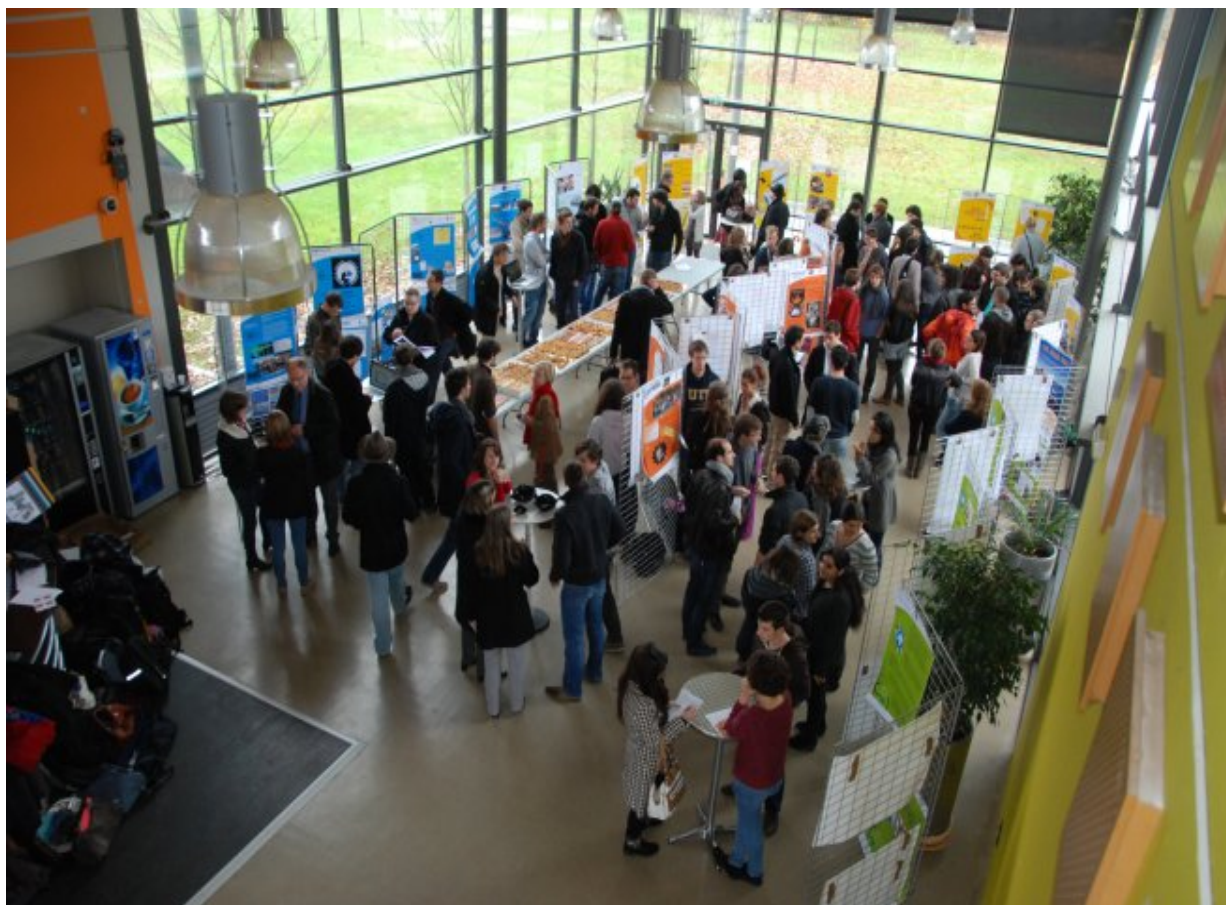
Le vendredi 23 novembre, le Bureau Des Étudiants organisait le premier "Parrainage des associations" à l'UTC. Le but du parrainage est de renforcer les liens entre étudiants et personnels de l'UTC, en encourageant ces derniers à parrainer les associations de leur choix.

01 Jan 2013



La vie associative est très développée à l'UTC, mais les associations présentes sont souvent méconnues des enseignants chercheurs et du personnel administratif. C'est pourquoi le bureau des étudiant a décidé de mettre en place le parrainage des associations, ainsi que d'organiser une rencontre entre celles-ci et les potentiels parrains.

Selon Alexandre Morin, président du BDE, cette journée a pour vocation de *« créer la curiosité chez le personnel, afin qu'il s'intéresse aux nombreuses associations qui sont présentes à l'UTC et pourquoi pas, qu'il s'engage à en parrainer une. Cette journée n'est que l'évènement de lancement d'un projet qui va s'étendre sur le long terme. De nouvelles associations se créent chaque semestre, qui vont avoir besoin de parrains »*.



Philippe Trigano, chargé de mission pour la vie étudiante, est d'ores et déjà le parrain de plusieurs associations. Pour lui, un parrain doit être « un permanent, stable au niveau de l'UTC, afin de jouer le rôle de mémoire vivante de l'association. Les bureaux de l'association changeant régulièrement, le parrain permettra de capitaliser les connaissances acquises. Mais n'aura pas à s'immiscer dans la gestion de l'association, il sera présent en tant que consultant. »

Les associations sont suffisamment variées pour que chaque membre du personnel ou enseignant puisse trouver celle qui corresponde à ses propres centres d'intérêt. Et il est possible de parrainer plusieurs associations, comme le confirme Philippe Trigano : « je suis déjà parrain de l'USEC, la junior entreprise, car j'ai participé à la création de cette association en 1982. Et aujourd'hui, j'ai accepté d'être le parrain de quatre associations qui œuvrent dans le domaine de la danse, du spectacle et de l'expression scénique : Coïncidence, Festupik, Numéo, et la comédie musicale. »

Pour les associations, les parrainages permettent, outre le suivi entre les bureaux successifs, d'avoir des avis extérieurs sur les projets en cours ou à venir. Elles pourront éventuellement bénéficier également des contacts professionnels de leurs parrains.